

RÉUNION DU 21 FEVRIER 2018

Le vingt-et-un février deux mille dix-huit, à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal d'HÉBÉCOURT, régulièrement convoqués le seize février deux mille dix-huit, se sont réunis sous la présidence de Monsieur Dominique HESDIN, Maire.

Etaient présents : DUBREUCQ Marie-Claire ; THEO Philippe ; CREPEAU Anne-Sophie ; LEFEVRE Matthieu ; VANDEN BOGAERDE Johann ; BLIMOND Brigitte ; BOYENVAL Philippe ; VAN DE MOORTELE Stéphane ; DHORNE Dominique; TATTEBAUT Michel ;

Absent excusé : ANDRIEU Francis

Absentes non excusées : BRISSY Emmanuelle ; LEMPEREUR Christine.

Secrétaire de séance : Philippe BOYENVAL

Compte rendu affiché le : 28 février 2018

I - APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 1^{ER} FEVRIER 2018.

☞ Compte rendu lu, approuvé et signé par tous les membres présents.

II - ENFOUISSEMENT DES RESEAUX RUE DE LA VALLEE, RESIDENCE CLEMENT ET RESIDENCE DES HAIES.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la société Orange va déployer la fibre optique sur Hébécourt cette année avec une arrivée prévue chez l'habitant pour 2019.

Se pose de ce fait, la question de l'enfouissement des réseaux de la rue de la Vallée et de la résidence Clément car il serait dommage d'installer la fibre sur les poteaux actuels pour à terme les enfouir. Ces travaux deviennent urgents pour que la fibre puisse y être déployée dans les meilleures conditions.

Il présente aux membres du Conseil Municipal le projet d'effacement de ces réseaux pour un montant estimé par la FDE80 à 260 240€ HT.

La contribution de la commune se monterait à 162 677€, soit 60% du hors-taxes, la FDE80 récupérant la TVA et contribuant aux travaux avec une aide à hauteur de 80% sur le réseau électrique basse tension, 20% sur le réseau d'éclairage public et 40% sur le génie civil de communication électronique.

Un autre devis avait été sollicité auprès du service Eclairage Public de la Métropole. Bien que ce devis soit inférieur (208 684.94€ HT), le reste à charge pour la commune est nettement supérieur (241 650.67€).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte le projet qui lui est présenté et souhaite la réalisation des travaux sur 2018 en coordination avec le déploiement de la fibre optique par la société Orange.

Monsieur le Maire indique qu'il va essayer d'obtenir des subventions de l'ADEME.

III - DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE TERRITORIALE 2017-2020 DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA SOMME POUR L'ISOLATION ET LA POSE D'UNE VMC A L'ECOLE MATERNELLE, L'ISOLATION DE LA MAIRIE ET LE REMPLACEMENT DE LA CHAUDIERE.

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le projet de travaux pour l'isolation et la pose d'une VMC à l'école maternelle, l'isolation de la mairie et le remplacement de la chaudière, pour un montant estimé à 41 413.70 € HT soit 46 713.85 € TTC correspondant au devis présenté par les entreprises ADCS CHAUFFAGE, JPELEC, DELICOURT et l'estimation de la FDE80 lors de l'opération COCON80.

Pour rappel, le Conseil Municipal avait décidé l'adhésion de la commune à l'opération COCON 80 proposée par la Fédération Départementale d'Energie de la Somme qui consistait à établir un bilan

énergétique des différents bâtiments communaux. Au vu des rapports, pour cette année 2018, il est donc proposé de prioriser les bâtiments école et mairie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte le projet qui lui est présenté, sollicite l'aide maximale du Conseil Départemental de la Somme dans le cadre de sa politique territoriale 2017-2020.

Base 2018 : 23 000€ - Subvention demandée : 6 884€.

Pour extrait conforme, le Maire qui atteste le non-commencement de l'opération et s'engage à ne pas en commencer l'exécution avant que le dossier ne soit déclaré ou réputé complet.

IV - LOTISSEMENT RUE DE PLACHY : CONVENTION DE RETROCESSION DES VOIRIES, EQUIPEMENTS ET ESPACES COMMUNS DU LOTISSEMENT A SIGNER AVEC BDL PROMOTION.

Monsieur le Maire fait lecture de la convention proposée mais elle n'est pas claire à divers endroit.

Il est préconisé de demander l'avis juridique d'Amiens Métropole sur celle-ci.

Le Conseil Municipal reporte son acceptation en attente de plus d'information.

Monsieur THEO propose de demander à la Métropole, la réalisation de bacs enterrés pour le tri sélectif.

Messieurs DHORNE et BOYENVAL signalent qu'il faudra faire attention au PV de réception car les éventuelles malfaçons peuvent être lourdes de conséquences.

Monsieur le Maire propose de demander l'assistance technique d'Amiens Métropole lors de la réception.

V - QUESTIONS DIVERSES.

1/ Dominique HESDIN :

* Fibre optique : L'armoire fibre va être installée rue de Rumigny en mai, à côté de celle déjà présente. Le bureau municipal a opté pour une couleur verte qui s'intégrera mieux dans l'environnement immédiat, l'armoire existante devrait être repeinte dans la même couleur.

La fibre va arriver par la Chaussée Brunehaut puis la rue de Plachy.

Les travaux de déploiement sont prévus sur le deuxième semestre 2018 et la commercialisation devrait être effective début 2019.

* Crèche intercommunale : Monsieur le Maire signale que, suite à la réunion des maires membres du SIVU, il est fort probable qu'une opération escargot soit menée le 13 mars pour faire suite à la suppression des emplois aidés et le silence de Monsieur le Préfet.

Certains maires se posent la question de la privatisation de la crèche.

* L'école de musique de Dury a été labellisée par la Métropole. Monsieur le Maire signale que cette école pourrait délocaliser des cours sous réserve que des bénévoles communaux intègrent cette association.

2/ Marie-Claire DUBREUCQ :

La soirée théâtre organisée par le Comité des Fêtes le 18 mars dernier a réuni environ 45 personnes dans une ambiance détendue.

Une après-midi lecture organisée par le service bibliothèque d'Amiens Métropole a eu lieu avec succès à la salle communale le 14 février dernier.

3/ Stéphane VAN DE MOORTELE :

Johann devait étudier plus en profondeur les propositions de COCON80, qu'en est-il ?

Cet examen n'a pas encore été finalisé.

S'engage ensuite une discussion sur les différents modes de chauffage possibles pour remplacer la chaudière.

4/ Michel TATTEBAUT :

Qu'en est-il des travaux de la mare ? La Métropole n'a pas encore programmé de réparation.

Séance levée à 22h00

**COMPTE-RENDU LU ET
APPROUVÉ
PAR TOUS LES MEMBRES
PRÉSENTS.**

HESDIN Dominique	DUBREUCQ Marie-Claire	THÉO Philippe	ANDRIEU Francis	MALOIGNE Laurent
LEFEVRE Matthieu	CRÉPEAU Anne-Sophie	VANDEN BOGAERDE Johann	BLIMOND Brigitte	LEMPEREUR Christine
BRISSY Emmanuelle	BOYENVAL Philippe	VAN DE MOORTELE Stéphane	DHORNE Dominique	TATTEBAUT Michel